



Ville de
rimouski

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE

Déposé le : 2019-06-13

N° : CAT-046

Secrétaire : P. Garant

Le 21 septembre 2017

SERVICE DU GREFFE

☎ 418 724-3125
☎ 418 724-9795
greffe@ville.rimouski.qc.ca

■ **Cour municipale**

☎ 418 724-3181
☎ 418 724-9795
cour.municipale@
ville.rimouski.qc.ca

■ **Archives**

☎ 418 724-3178
☎ 418 724-9795
archives@ville.rimouski.qc.ca

Madame Anne-Françoise Gondard
Coopérative de solidarité Paradis
274, avenue Michaud
Rimouski (Québec) G5L 6A2

N/Réf. : P 1893-00-U26/74

**Objet : Renouvellement du partenariat financier
Projet de construction de la coopérative Paradis – rue Saint-Germain**

Madame,

Lors de sa séance tenue le 18 septembre 2017, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté la résolution 2017-09-837 afin d'autoriser le renouvellement de l'engagement de la Ville de Rimouski à titre de partenaire financier du projet de construction mentionné en titre.

Nous comprenons que vous ferez le suivi auprès des instances concernées.

Espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

La greffière,

Monique Sénéchal

MS/jl

p. j. (résolution)

c. c. M. Claude Périnet, directeur général
M. Guy Dionne, directeur, Service des loisirs, culture et vie communautaire
M. Sylvain St-Pierre, directeur, Service des ressources financières et trésorier



BUREAU
DU
GREFFIER

VILLE DE RIMOUSKI

205, AV. DE LA CATHÉDRALE, C.P. 710, RIMOUSKI (QUÉBEC) G5L 7C7

VILLE DE RIMOUSKI
PROVINCE DE QUÉBEC

EXTRAIT DES MINUTES de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville à 20 h le dix-huit septembre deux mille dix-sept

Sont présents : Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Claire Dubé, messieurs les conseillers Serge Dionne, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Donald Bélanger, Pierre Chassé, Karol Francis et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Marc Parent.

2017-09-837

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITE PARADIS – RENOUELEMENT DU PARTENARIAT FINANCIER

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claire Dubé, appuyé par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'engagement de la Ville de Rimouski, pour un montant de 490 000 \$, à titre de partenaire financier du projet de construction de la coopérative Paradis prévu au centre-ville, sur la rue Saint-Germain.

(S) Marc Parent
Maire

(S) Monique Sénéchal
Greffière

COPIE CONFORME

Greffière ou
Assistante greffière